



LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Guide à destination des élus Chambre d'agriculture

Septembre 2025

Equipe Collectivité - PRDA - AE4



<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/>



SOMMAIRE

01. Qu'est ce qu'un Projet Alimentaire de Territoires (PAT) ?	p.3-4
02. Quel est le panorama des PAT en France et en région ?	p.4-5
03. Quels sont les enjeux pour les agriculteurs et les territoires ?	p.6-7
04. Des exemples concrets de réalisation en région	p.8
05. Quelles sont les étapes clés d'un PAT ?	p.9-10
06. Quel est le rôle des Chambres d'agriculture ?	p.11-12
07. Quelles sont les problématiques actuelles ?	p.13
08. Quelles sont les priorités pour demain ?	p.14
09. Les acteurs régionaux investis sur les PAT	p.15



QU'EST CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRES (PAT) ?

Dispositif créé en 2014 par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

UN PAT C'EST

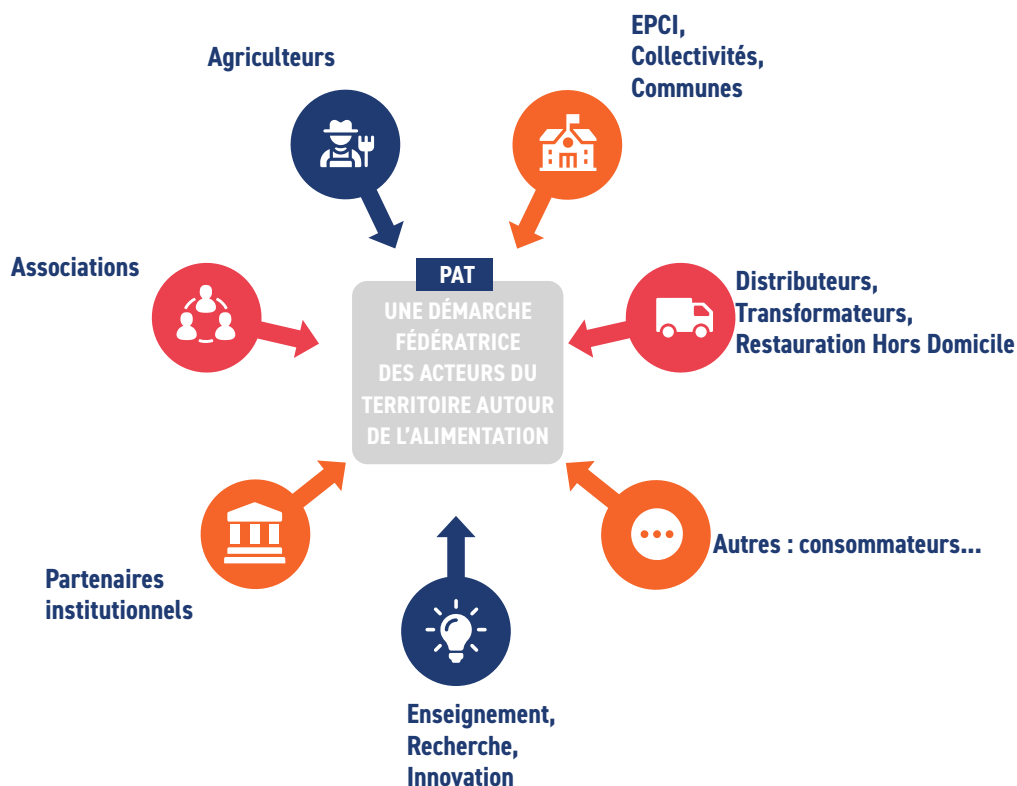
- Un projet lancé à l'échelle d'un territoire (commune, communauté de communes, département...) **pour mieux organiser l'alimentation locale.**
- Une **démarche collective** qui mobilise tous les acteurs de la chaîne
- Un macaron spécifique et reconnaissable



QUI PEUT PORTER UN PAT ?

- Une collectivité locale (intercommunalité, département, etc.)
- Une association, un parc naturel, un groupe d'agriculteurs...
- Une Chambre d'agriculture (ex : Loiret, Indre-et-Loire)

CHAQUE PAT EST ADAPTÉ AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE SON TERRITOIRE



À SAVOIR

- Un PAT peut être reconnu officiellement par le Ministère de l'Agriculture sous forme de label.
- L'état distingue les PAT :
 - de niveau 1 : émergents (en phase de lancement, structurés mais non déployés)
 - de niveau 2 : matures (avec des actions concrètes)

OBJECTIFS

- Favoriser une alimentation locale et de qualité, accessible à tous
- Soutenir l'agriculture locale et durable
- Améliorer la restauration collective (cantines, hôpitaux, EHPAD...)
- Réduire le gaspillage et l'impact environnemental
- Soutenir l'installation et la diversification agricole
- Assurer les débouchés multiples locaux

PANORAMA NATIONAL DES PAT

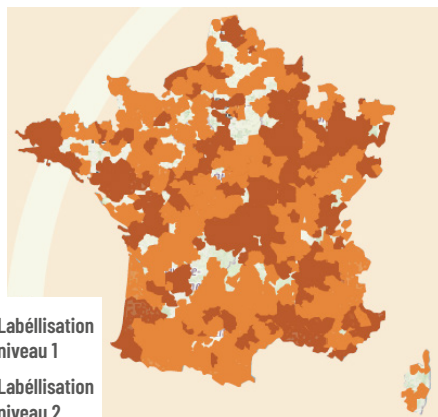
448 PAT

- ↳ 222 labélisés de niveau 1
- ↳ 226 labélisés de niveau 2

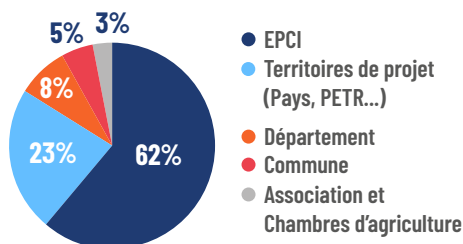
69%

de la population concernée

soit 46 millions de français résident dans un territoire couvert par un PAT



LES TYPES DE PORTEURS



61%

de PAT en milieu rural

30%

de PAT en milieu urbain

9%

de PAT départementaux

2021

1^{er} PAT labéllisé (Pays des Châteaux)

80%

de la région couverte par un PAT

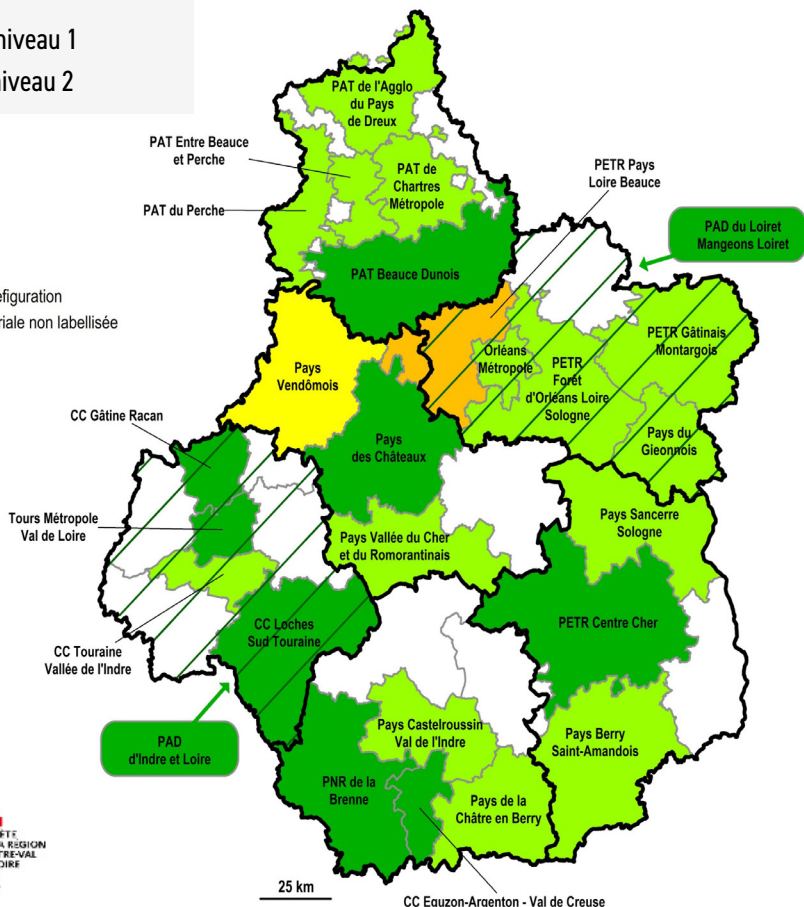
24 PAT

↳ 13 labéllisés de niveau 1

↳ 11 labéllisés de niveau 2



-  Pas de labellisation
-  PAT labéllisé niveau 1
-  PAT labéllisé niveau 2
-  Territoire non labéllisé en préfiguration
-  Démarche alimentaire territoriale non labéllisée
-  PAT Départemental



À QUOI ÇA SERT ? QUELS SONT LES ENJEUX ?

Au-delà d'une logique alimentaire, un PAT est un véritable projet de territoire dans lequel l'agriculture a toute sa place.

POUR LA PROFESSION AGRICOLE, L'INTÉRÊT DE S'IMPLIQUER DANS UN PAT C'EST

➤ **FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES AGRICULTEURS** dans la gouvernance des politiques alimentaires locales.

Ex : participation des élus Chambres d'agriculture aux COPIL, forums, ateliers stratégiques des PAT

➤ **PESER SUR LES CHOIX DES COLLECTIVITÉS** en matière d'aménagement, de restauration collective, de foncier ou de soutien aux filières.

Ex : réalisation d'études filières, mise en place de groupements d'achats alimentaires en restauration collective

➤ **VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES** et structurer des débouchés rémunérateurs (circuits courts, approvisionnement local, démarches qualité...)

Ex : mise en place de guide des producteurs en vente directe, organisation de forums de mise en relation entre professionnels de l'alimentation...

➤ **FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION**, grâce à des politiques foncières ou alimentaires.

Ex : prise en charge d'accompagnement à la transmission, mise en place de kits installations...

➤ **ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES**, en lien avec les attentes sociétales

Ex : intervention des élus Chambres d'agriculture lors de ciné-débat, structuration de filières sous signes de qualité...



Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) permet à une collectivité de structurer une alimentation plus locale, durable et accessible pour tous, en lien avec les acteurs du territoire.

POUR LES TERRITOIRES, S'ENGAGER DANS UN PAT PERMET DE

▲ SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Développer des filières alimentaires territorialisées dynamisant l'emploi et valorisant les savoir-faire du territoire.

Ex : filière Label Rouge Le Grand Bœuf, création d'annuaires de producteurs.

▲ RENFORCER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Favoriser l'autonomie alimentaire locale en soutenant les circuits courts.

Ex : mise en place de distributeurs automatiques de produits locaux, aides aux investissements aux producteurs en circuit court.

▲ PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES LOCALES

Encourager l'agriculture durable et la valorisation des terres agricoles.

Ex : paiements pour services environnementaux sur zones de captage.

▲ AMÉLIORER LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION DES HABITANTS

En intégrant des actions autour de la nutrition, de l'éducation alimentaire et de l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

Ex : formation des agents de restauration collective pour mieux connaître les productions locales, la saisonnalité...

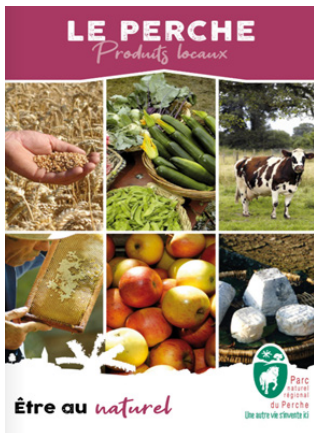
▲ RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LE LIEN ENTRE ACTEURS

En mobilisant collectivités, producteurs, citoyens, associations et entreprises.

Ex : forums de mise en relation entre professionnels, «défis alimentation», facilitation du don agricole pour l'aide alimentaire...



DES EXEMPLES CONCRETS DE RÉALISATION EN RÉGION



Annuaire des producteurs
PAT Perche



Exposition itinérante des acteurs de la filière
alimentation
PAT Dreux Agglo



Itinéraire touristique dans les
fermes – «La Ferme c'est le
moment de l'ouvrir»
PAT Beauce Dunois



Forum de mise en relation
entre producteurs et acheteurs
professionnels
PAT Loches Sud Touraine



Formation à destination des
élus et agents techniques en
charge de la restauration col-
lective
PAD d'Indre-et-Loire

QUELLES SONT LES ÉTAPES CLÉS D'UN PAT ?

EMERGENCE

Lancer la
démarche



RÔLES DES CHAMBRES D'AGRICULTURES

ÉLUS

- Valoriser et diffuser la vision stratégique portée par les Chambres d'agriculture
- Orienter les actions à mener
- Veiller à l'avancement des projets et au respect des priorités Chambres d'agriculture

Faire un
diagnostic
du territoire



Définir une
stratégie et
des objectifs



CONSEILLERS

- Apporter l'expertise agricole du territoire
- Accompagner la définition des priorités
- Mettre en place les actions à mener et apporter notre expertise tout au long du processus

Construire
un plan
d'actions



Mettre en
œuvre les
actions



Suivre, évaluer
et ajuster le
plan d'actions



MATURATION

LES ÉTAPES CLÉS D'UN PAT : LES FINANCEMENTS

Un PAT est multi-financé, son plan de financement évolue selon :

- son niveau d'avancement,
- son degré de reconnaissance
- les partenaires mobilisés
- les actions à mettre en place

FINANCEMENTS PUBLICS

L'EUROPE

- **FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)** : via les PDRR (Programmes de Développement Rural Régionaux).
- **LEADER** : pour des projets innovants en milieu rural (portés par des GAL – Groupes d'Action Locale).
- D'autres fonds européens (FEDER, FSE+).

L'ÉTAT

(via le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire)

Principal dispositif : **l'appel à projet national PAT**, lancé chaque année.

Montant : **entre 50 000 et 150 000 €**

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Régions, Départements, Intercommunalités, Communes

ADEME ET AGENCES DE L'ÉTAT

L'ADEME pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'environnement, l'énergie.

L'Agence de l'eau pour des actions en lien avec la préservation de la ressource.

FINANCEMENTS PRIVÉS ET AUTRES LEVIERS

- **Fondations** soutenant des initiatives de transition alimentaire.
- **Entreprises**
- **Autofinancement** par les partenaires du PAT (adhésion, apport en nature, cofinancement local).
- **Appels à projets spécifiques** (ex : Fonds Avenir Bio de l'Agence Bio pour les filières bio).

**Projet
alimentaire
territorial**



QUEL EST LE RÔLE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE ?

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE, PARTENAIRES DES COLLECTIVITÉS POUR DES PAT UTILES

Les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, PETR, Pays...) sont les **chevilles ouvrières** des politiques alimentaires locales. Elles disposent de **leviers essentiels** : urbanisme, restauration collective, aménagement, commande publique, foncier...

Mais pour faire émerger des actions agricoles crédibles, durables et adaptées au terrain, **elles ont besoin de s'appuyer sur un partenaire qui connaît le terrain, les producteurs, les filières et les réalités économiques agricoles**. C'est le rôle des Chambres d'agriculture.

NOTRE POINT FORT : UNE DOUBLE LÉGITIMITÉ



Les Chambres d'agriculture sont :

- **Au service des agriculteurs** : organismes consulaires, elles représentent officiellement la profession.
- **Partenaires techniques des collectivités** : elles appuient, coordonnent et sécurisent les actions agricoles dans les PAT.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE, ACTEURS CLÉS DES PAT



OBJECTIF : FAIRE DES PAT DES LEVIERS UTILES POUR LES AGRICULTEURS

Les Chambres d'agriculture accompagnent chaque étape du PAT afin de placer les enjeux agricoles au cœur du projet et d'assurer des retombées concrètes pour les agriculteurs.

ATOUTS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

- **Une connaissance fine du tissu agricole local** (filières, pratiques, besoins).
- **Un lien direct avec les exploitants agricoles** pour les mobiliser et faire émerger des projets viables.
- **Une expertise technique et territoriale** pour construire des solutions adaptées (logistique, foncier, structuration de l'offre...).
- **Une capacité à défendre les intérêts de la profession** dans les choix politiques et économiques du PAT.

FINANCEMENT DES ACTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE

3 types de financement :

- Consulaire (autofinancement CA)
- Convention (subvention)
- Prestation



Les Chambres d'agriculture ne sont pas intégrées dans tous les PAT

LA DIVERSITÉ D'INTERVENTION DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

RÔLES

-  Portage / co-pilotage
-  Prestataire
-  Partenaire financé ou non

THÉMATIQUES

-  Restauration Hors Domicile (RHD)
-  Installation / Transmission
-  Structuration de filières
-  Gaspillage alimentaire
-  Valorisation produits locaux
-  Dynamique territoriale



ACCOMPAGNEMENTS

-  Former des agriculteurs, élus,...
-  Représenter le monde agricole
-  Animer des groupes territoriaux
-  Sourcer pour RHD, marché...
-  Structurer des filières
-  Réaliser des études, diagnostics...



QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES ACTUELLES ?

Quel modèle économique pour pérenniser les PAT ?

Les PAT restent dépendants de financements publics ponctuels (État, collectivités) ; la baisse des budgets des collectivités questionne leur viabilité financière à moyen terme.



Quelle volonté politique avec les élections locales de 2026 ?

Le soutien des élus est un facteur-clé de succès. L'arrivée de nouvelles équipes pourrait relancer, ou freiner, les dynamiques selon les priorités politiques locales.



Quel rôle pour l'État, les régions et les collectivités ?

Le partage des responsabilités (animation, financement, pilotage) reste à clarifier ; besoin de consolider la gouvernance multi-niveaux.



Comment passer de l'expérimentation à la structuration ?

Beaucoup de PAT restent dans des phases de diagnostic ou d'actions ponctuelles. Le défi est de les faire évoluer vers des projets structurants à impact systémique.



Comment maintenir une dynamique multi-acteurs dans la durée ?

L'implication des agriculteurs reste difficile à garantir. Il est crucial de mieux identifier leurs besoins via des enquêtes, de la prospection et des temps de dialogue, pour que les PAT soient en réelle cohérence avec les enjeux agricoles locaux. Cela suppose également de maintenir un engagement politique fort des élus Chambre d'agriculture dans le temps.



Quel avenir pour les PAT face aux défis climatiques, sociaux et énergétiques ?

Les PAT sont appelés à devenir des leviers de résilience alimentaire territoriale. Sont-ils outillés pour cela ?



QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR DEMAIN ?

Renforcer la territorialisation des politiques alimentaires

Ouvrer pour une meilleure intégration des PAT dans les politiques locales : climat, santé, aménagement, développement économique, foncier agricole...



Généraliser les PAT à tous les territoires

Couvrir progressivement l'ensemble du territoire national, y compris en milieu rural isolé ou zones peu organisées.



Développer les PAT labellisés

Etre labellisé devient un outil de reconnaissance, de structuration et un levier d'accès aux financements.



Renforcer l'ancrage local dans les commandes publiques

Développer les produits durables et locaux dans la restauration collective via des marchés publics adaptés.



Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation

Mesurer les résultats concrets des PAT (économiques, sociaux, environnementaux) pour pérenniser leur légitimité.

1

2

3



LES ACTEURS RÉGIONAUX INVESTIS SUR LA QUESTION DES PAT

Financeurs et labéllisation des PAT



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Financeurs et contributeurs



Contributeurs

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Contributeurs et prestataires



Animateur régional



VOS CONTACTS TECHNIQUES EN DÉPARTEMENT



18

Matthieu VIGNES

06 30 69 86 59

matthieu.vignes@cher.chambagri.fr



28

Maelys SAUTEL

06 69 45 87 40

m.sautel@eure-et-loir.chambagri.fr



36

Sandra BECCA VIN

06 14 97 14 82

sandra.beccavin@indre.chambagri.fr



37

Lucie CHAMPION

06 20 87 64 78

lucie.champion@cda37.fr



41

Elise GOLLIARD

06 27 28 06 28

elise.golliard@loir-et-cher.chambagri.fr



45

Pierre DE MONTLAUR

06 83 46 99 95

pierre.demontlaur@loiret.chambagri.fr

LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Guide à destination des élus Chambre d'agriculture

Septembre 2025

Equipe Collectivité - PRDA - AE4



<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/>

